



Conseil économique et social

Distr. générale
24 octobre 2018
Français
Original : anglais

Commission des stupéfiants

Reprise de la soixante et unième session

Vienne, 5-7 décembre 2018

Point 4 b) de l'ordre du jour

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : directives sur les questions politiques et budgétaires pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Reprise de la vingt-septième session

Vienne, 6 et 7 décembre 2018

Point 4 b) de l'ordre du jour

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : directives sur les questions politiques et budgétaires pour le programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2018-2019

Rapport du Directeur exécutif

Résumé

Le présent rapport décrit les ajustements à apporter au budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour l'exercice biennal 2018-2019 ([E/CN.7/2017/12-E/CN.15/2017/14](#) et [E/CN.7/2018/12-E/CN.15/2018/14](#)) et fournit des informations sur l'état d'avancement de son exécution et sur les mesures prises dans le cadre de la réforme de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Le montant des fonds destinés à des fins spéciales a été ramené à 648,9 millions de dollars, les estimations au titre de l'exécution étant plus prudentes pour 2018 (298,2 millions de dollars, contre 365,4 millions de dollars dans le budget initial) et révisées à la hausse pour 2019 (350,7 millions de dollars, contre 307,0 millions de dollars dans le budget initial). Ce montant de 648,9 millions de dollars représente une baisse de 23,6 millions de dollars par rapport au montant global de 672,4 millions de dollars approuvé par la Commission des stupéfiants dans sa résolution 61/1 et par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans sa résolution 27/1. Les prévisions au titre des fonds d'appui aux programmes ont été revues à la hausse pour s'établir à 52,0 millions de dollars, soit 2,1 millions de dollars de plus que leur montant initial. Cette hausse s'explique par une actualisation des coûts à hauteur de 1,0 million de dollars et par des priorités de financement immédiates pour un montant de 3,0 millions de dollars, compensées en partie par une économie de 1,9 million de dollars. Dans l'ensemble, le budget reste équilibré, les prévisions de recettes étant équivalentes. Le montant initialement approuvé des fonds destinés à des fins générales, de 9,0 millions de dollars, reste inchangé.

Pour participer pleinement à la réforme du système des Nations Unies pour le développement et à d'autres mesures essentielles s'inscrivant dans la réforme de l'ONU, l'ONUDC mettra en place, pour la fin de 2018 et le premier semestre de 2019, des moyens supplémentaires destinés à renforcer sa présence sur le terrain et dans ses



domaines d'activité prioritaires. Ils lui permettront d'évaluer sa participation aux activités de nouvelles équipes de pays des Nations Unies dans plusieurs sites et d'étudier les solutions les plus avantageuses pour son futur réseau de bureaux extérieurs, notamment les possibilités en matière d'exploitation et de mobilisation de fonds. Le montant total des ressources nécessaires à la constitution de ces renforts et à la mise en œuvre connexe des mesures d'adaptation et de réforme que nécessiteront les opérations sur le terrain, les programmes et les mécanismes d'appui de l'ONUSC, s'élève à 1,8 million de dollars. Les ressources disponibles et les fonds destinés à des fins générales ou à des fins spéciales qui pourraient être collectés seront autant que possible affectés à ces mesures. L'ONUSC sollicite activement les donateurs et les partenaires pour s'assurer des sources de financement. Pour l'heure, il a trouvé des économies à faire sur les dépenses d'appui aux programmes d'un montant de 0,8 million de dollars, et il envisage, à titre provisoire, de prélever par anticipation le montant restant, de 1,0 million de dollars, sur les fonds d'appui aux programmes.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Aperçu de la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	5
III. Réforme du système des Nations Unies pour le développement	6
IV. Détail des résultats obtenus et des activités menées pendant les 12 premiers mois de l'exercice biennal	8
A. Prévisions de dépenses révisées pour l'exercice biennal 2018-2019	8
B. Recouvrement intégral des coûts.	12
C. Mesures d'économie	13
D. Autres initiatives prises à l'échelle du Secrétariat.	13
E. Solde des fonds.	15
V. Conclusions	16
Annexes	
I. Affectation des contributions volontaires à des fins spéciales au cours des exercices biennaux 2016-2017 et 2018-2019.	17
II. Prévisions de ressources révisées pour l'exercice biennal 2018-2019	23
III. Situation financière	24
A. Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues	24
B. Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	26
IV. Projet de résolution relatif au Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues soumis à la Commission des stupéfiants pour adoption	28
V. Projet de résolution relatif au Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale soumis à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale pour adoption.	30

I. Introduction

1. À sa soixante et unième session, la Commission des stupéfiants a adopté la résolution 61/1, intitulée « Budget du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues pour l'exercice biennal 2018-2019 », dans laquelle elle a approuvé l'utilisation des fonds destinés à des fins générales prévue pour l'exercice biennal 2018-2019 au titre dudit Fonds. À sa vingt-septième session, la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale a adopté la résolution 27/1, intitulée « Budget du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale pour l'exercice biennal 2018-2019 », dans laquelle elle a approuvé l'utilisation des fonds destinés à des fins générales prévue pour l'exercice biennal 2018-2019 au titre dudit Fonds.
2. Conformément aux résolutions [46/185 C](#) et [61/252](#) (sect. XI) de l'Assemblée générale, le financement du programme des Fonds (au moyen de fonds à des fins générales) est soumis aux Commissions pour approbation. Les montants prévus pour les fonds destinés à des fins spéciales et pour les dépenses connexes d'administration et d'appui aux programmes (fonds d'appui aux programmes) sont, quant à eux, présentés aux Commissions pour qu'elles les entérinent.
3. Les fonds destinés à des fins générales sont des contributions volontaires non préaffectées destinées à financer un petit nombre de fonctions essentielles non financées par le budget ordinaire, y compris les travaux normatifs, la recherche, des initiatives internes à l'ONUDC et des éléments de programmes pour lesquels aucun autre financement n'est disponible.
4. Les fonds destinés à des fins spéciales sont des contributions volontaires préaffectées destinées à financer la coopération technique et d'autres activités de fond menées au siège (à Vienne) et sur le terrain. Les dépenses d'appui aux programmes sont les frais engagés au titre de l'exécution des programmes financés par des contributions volontaires. Plafonnées à 13 %, conformément à la résolution [35/217](#) de l'Assemblée générale, elles servent à apporter un appui indirect dans les domaines suivants : administration centrale, administration du programme central et des secteurs, prestation d'autres services internes et externes (y compris des initiatives du Secrétariat), et prestation de services aux programmes de secteurs.
5. Le présent rapport a pour principal objectif d'informer les États Membres de l'exécution du budget consolidé de l'exercice biennal 2018-2019 et des ajustements à y apporter. Il fournit aussi des informations sur les initiatives prises dans le cadre de la réforme de l'ONU et explique où se placent et comment s'inscrivent l'ONUDC et son réseau de bureaux extérieurs dans le système des Nations Unies pour le développement lorsqu'ils aident les pays à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Enfin, il fait le point sur le recouvrement intégral des coûts et sur la réforme du mode de gestion de l'ONU, notamment sur le principe de responsabilité, la réforme du budget, le dispositif de prestation de services centralisée, Umoja-Extension 2 et les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Les tableaux 1, 3 et 4 présentent les prévisions révisées pour l'exercice biennal 2018-2019. L'annexe I présente l'exécution du budget par thème, par région et par division.
6. On ne trouvera pas dans le présent rapport d'informations sur les ajustements touchant les crédits du budget ordinaire de l'ONU destinés à financer l'ONUDC, car celles-ci figureront dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019, qui sera soumis à l'Assemblée générale pour approbation en décembre 2018.

II. Aperçu de la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

7. Le tableau 1 présente l'état des prévisions en milieu d'exercice biennal.

Tableau 1
Récapitulatif des prévisions révisées pour l'exercice biennal 2018-2019

(En millions de dollars des États-Unis)

	Fonds à des fins générales		Fonds à des fins spéciales		Fonds d'appui aux programmes de l'ONUDC	
	Budget approuvé	Prévisions révisées	Budget approuvé	Prévisions révisées	Budget approuvé	Prévisions révisées
Solde au début de l'exercice biennal	2,1	2,8	484,2	586,7	4,1	6,4
A. Recettes ^a	6,8	8,0	608,4 ^b	577,4 ^b	54,0	52,0
B. Dépenses	(6,6)	(7,8)	(672,4)	(648,9)	(49,9)	(52,0)
C. Réserve	(2,4)	(1,2)	–	–	–	–
Excédent (déficit) (A+B+C)	(2,2)	(1,0)	(64,0)	(71,5)	4,1	(0,0)
Solde à la fin de l'exercice biennal	(0,1)	1,8	420,2	515,2	8,2	6,4

^a Montant révisé des prévisions de recettes après déduction des autres recettes.

^b S'agissant des fonds à des fins spéciales, le montant des recettes est ajusté compte tenu des montants prélevés par l'ONUDC au titre de l'appui aux programmes, nets des montants versés au même titre aux partenaires d'exécution.

8. Les fonds destinés à des fins générales (non réservés) continuent de soulever de sérieux problèmes de viabilité à moyen terme. Le montant actuellement prévu de 8,0 millions de dollars est en hausse de 1,2 million de dollars par rapport au budget consolidé, en raison de l'augmentation des contributions de la Suède et du Luxembourg. Malgré cette hausse des recettes, le montant des fonds destinés à des fins générales ne représente que 1,2 % des contributions extrabudgétaires. De ce fait, et considérant que les contributions réservées à des fins spéciales sont strictement préaffectées, la capacité de l'ONUDC à s'acquitter de son mandat, à gérer les déficits de financement des programmes, à assurer l'orientation stratégique et le contrôle voulus et à introduire des améliorations, y compris par des initiatives destinées à réformer l'ONU, se trouve limitée. Comme il fallait assurer la continuité des travaux du Service de la recherche et de l'analyse des tendances et de la Section de la justice et faire fonctionner les bureaux extérieurs de l'ONUDC, le budget – austère – de 9,0 millions de dollars a été maintenu, après que la réserve de fonds destinés à des fins générales a été utilisée, à titre exceptionnel, à hauteur de 1,2 million de dollars (2,4 millions de dollars dans le budget initial). Si cette stratégie assure une marge de manœuvre aux services concernés et aux bureaux extérieurs, elle implique aussi une gestion prudente des ressources. L'ONUDC continue à compter sur les États Membres pour augmenter leurs contributions non préaffectées afin de lui permettre de disposer de fonds destinés à des fins générales.

9. Le montant prévu des recettes a été révisé à la baisse au titre des fonds destinés à des fins spéciales (33,0 millions de dollars de moins), et il s'établit, au total, à 629,4 millions de dollars (dont 52,0 millions de dollars au titre de l'appui aux programmes). Ce montant s'explique par l'augmentation des contributions du Mexique, de la Norvège et du Panama, et par la baisse de celles d'autres pays en 2018. Le montant prévu pour l'exécution des programmes est actuellement de 648,9 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 23,6 millions de dollars par rapport au budget initial. Cette baisse s'explique par une estimation plus prudente pour 2018 (298,2 millions de dollars, contre 365,4 millions de dollars dans le budget

initial) et par une révision à la hausse pour 2019 (350,7 millions de dollars, contre 307,0 millions de dollars dans le budget initial, soit 17,6 % de plus).

10. En conséquence, les recettes attendues au titre de l'appui aux programmes, qui résultent de l'exécution des programmes, ont été réévaluées à 52,0 millions de dollars, chiffre en baisse de 2 millions de dollars. Si les prévisions de dépenses ont été revues à la hausse par rapport à leur montant initial de 49,9 millions de dollars, elles ont aussi été plafonnées à 52,0 millions de dollars afin d'assurer l'équilibre du budget. Cette augmentation des dépenses permettra de compenser les incidences de l'ajustement des paramètres d'évaluation des coûts, et de financer le déblocage ponctuel des moyens supplémentaires nécessaires pour permettre à l'ONUDC et à son réseau de bureaux extérieurs de trouver leur place dans le système des Nations Unies pour le développement à l'issue de sa réforme (résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale) (voir aussi sect. III du présent rapport). Il est également proposé d'utiliser ce budget révisé pour rétablir, fin 2018, la fonction de directeur adjoint (D-1) dans la Division des opérations, afin de permettre la gestion, la direction, la coordination, la liaison et le contrôle de l'ensemble des opérations menées sur le terrain, en particulier dans le cadre de la réforme de l'ONU.

11. L'ONUDC a continué d'utiliser ses ressources avec prudence. Il a ainsi pu économiser, au titre des fonds destinés à des fins générales et des fonds d'appui aux programmes, 2,5 millions de dollars (2,1 millions de dollars au siège et 0,4 million de dollars sur le terrain). Il compte utiliser ces économies pour financer des dépenses connues, comme celles engagées au titre d'Umoja, en hausse, et celles qui répondent à des besoins immédiats dans les domaines des relations publiques, de l'appui à l'élaboration des politiques et de la recherche, et pour compléter les fonds levés pour mettre en place des moyens supplémentaires, comme on l'explique à la section III.

12. Par ailleurs, une économie de 0,9 million de dollars a été faite au titre de l'appui direct aux bureaux extérieurs, en raison des délais de recrutement et de la suppression de postes pourvus localement. Les résultats en milieu d'exercice biennal montrent que la situation s'est améliorée, au moins dans certains des bureaux extérieurs financièrement précaires, ce qui a permis à l'ONUDC de réduire de 0,4 million de dollars le montant des fonds destinés à des fins générales qu'elle leur allouait pour 2019.

III. Réforme du système des Nations Unies pour le développement

13. Dans sa résolution [72/279](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de piloter les efforts faits par les entités du système des Nations Unies pour le développement en vue de mettre en place une nouvelle génération d'équipes de pays, en tenant compte des priorités de développement et des besoins à long terme des pays, et des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement approuvés, et de redynamiser le système des coordonnateurs résidents. Le Secrétaire général a également été invité à renforcer la coordination, la transparence, l'efficacité et l'incidence des activités de développement menées sur le terrain et à mieux aider les pays à mettre en œuvre le Programme 2030. À cette fin, les fonctions de coordonnateur résident sont dissociées de celles de représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement. De fait, le coordonnateur résident a également l'autorité pour faire cadrer les programmes des organismes et les ressources mises en commun par plusieurs organisations pour financer le développement avec les priorités et les besoins définis par le pays, et il doit rendre compte au Secrétaire général et au gouvernement du pays hôte de la mise en œuvre du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Pour que le système des coordonnateurs résidents dispose d'un financement suffisant et prévisible, l'Assemblée générale a approuvé, entre autres mesures, le prélèvement d'une redevance de 1 % sur la contribution de tierces parties aux ressources autres que les ressources de base affectées selon de stricts critères aux activités connexes de

développement des Nations Unies. Bien que les modalités précises de ce prélèvement restent à éclaircir par le Contrôleur de l'ONU, l'ONUDC estime, à première vue, que cette mesure devrait permettre de dégager de 1,0 à 1,5 million de dollars par an.

14. Afin de participer pleinement à cette réforme, l'ONUDC propose la mise en place ponctuelle de moyens supplémentaires destinés à renforcer sa présence sur le terrain et ses capacités de négociation, d'établissement de partenariats et d'élaboration de programmes dans les pays et les domaines d'activité prioritaires. Parallèlement, le réseau existant de bureaux extérieurs coopérera activement avec les équipes de pays des Nations Unies locales et s'emploiera à donner une place au Groupe des Nations Unies pour le développement sur la scène régionale, en cherchant les moyens d'optimiser sa présence sur le terrain au-delà de 2019 et en procédant aux adaptations nécessaires. Ces mesures permettront à l'ONUDC : a) de définir des moyens durables et financièrement viables d'intégrer pleinement son futur réseau de bureaux extérieurs aux nouvelles équipes de pays des Nations Unies et aux mécanismes régionaux du Groupe des Nations Unies pour le développement, et de faire cadrer leur action ; et b) de le faire participer plus activement aux programmes communs des Nations Unies, aux plateformes opérationnelles locales et à l'établissement de nouveaux partenariats.

15. À l'aide des moyens supplémentaires dont il sera doté, l'ONUDC pourra également établir ou renforcer sa présence sur le terrain en y envoyant, à titre temporaire, des experts de la gestion, de l'analyse ou de la technique saisir les chances qui se présentent et répondre à une forte demande de services de l'Office au niveau local, au sein d'équipes de pays des Nations Unies en pleine évolution, notamment en établissant des partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies et des acteurs locaux. En affectant des experts à titre temporaire, au dernier trimestre de 2018, dans les pays prioritaires des régions Asie, Afrique et Moyen-Orient et Amérique latine, l'ONUDC s'assurera d'y être représenté et que ses mandats essentiels y sont exécutés pendant la phase de mise en place des nouvelles équipes de pays des Nations Unies. En renforçant sa présence sur le terrain au cours de cette phase, l'ONUDC contribuera également au développement et à la refonte du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et des plans stratégiques nationaux en fonction des priorités de ses partenaires et des modalités communes de fonctionnement qu'ils auront établies.

16. Élément important de la réforme du Secrétaire général, l'ONUDC a également été invité à contribuer à deux initiatives majeures des Nations Unies qui comptent beaucoup dans le cadre de la réforme du volet paix et sécurité et de la prestation de services de l'ONUDC aux États Membres. Dans les domaines de la lutte antiterroriste et des migrations, l'ONUDC se dotera de capacités accrues pour travailler, aux côtés d'autres entités des Nations Unies, à centraliser davantage la programmation, par l'élaboration d'orientations et de conseils en la matière, ainsi que le contrôle et l'appui à la qualité. En ce qui concerne la lutte antiterroriste, l'ONUDC et le Bureau de lutte contre le terrorisme sont convenus d'affecter, fin 2018, un expert de haut niveau (D-1) à New York, dans le cadre d'un accord de partage des coûts. Pour améliorer la coopération entre les organismes des Nations Unies et la représentation de l'ONUDC dans le domaine des migrations, un expert (P-4) sera chargé de continuer à développer l'action de l'ONUDC et à le faire participer au tout récent Réseau des Nations Unies sur les migrations (constitué par l'ONUDC, l'Organisation internationale pour les migrations, l'Organisation internationale du Travail, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). L'expert de l'ONUDC participera aussi aux préparatifs de la réunion des États Membres de décembre 2018 sur le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, ainsi qu'au développement du nouveau Réseau des Nations Unies sur les migrations.

Tableau 2
Moyens supplémentaires de l'ONU DC : prévisions de dépenses et sources de financement proposées

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Économies sur les dépenses d'appui aux programmes</i>	<i>Avance prélevée sur les fonds d'appui aux programmes</i>
A. Renforcement de la présence sur le terrain			
Affectation temporaire d'experts sur le terrain et frais de voyage	1,5	(0,5)	1,0
Total partiel	1,5	(0,5)	1,0
B. Positionnement dans les domaines d'activité concernés			
Expert de haut niveau en matière de lutte antiterroriste	0,1	(0,1)	–
Expert en matière de migrations	0,2	(0,2)	–
Total partiel	0,3	(0,3)	–
Total	1,8	(0,8)	1,0

17. Le montant total des ressources nécessaires au titre des moyens supplémentaires s'élève à 1,8 million de dollars. L'ONU DC a trouvé des économies à faire sur les dépenses d'appui aux programmes d'un montant de 0,8 million de dollars, et il envisage, à titre provisoire, de prélever par anticipation le montant restant, de 1,0 million de dollars, sur les fonds d'appui aux programmes. Dans le même temps, il négocie avec les donateurs pour qu'ils lui permettent de financer ces renforts à l'aide des soldes non utilisés de leurs contributions et qu'ils versent de nouvelles contributions à cette fin.

IV. Détail des résultats obtenus et des activités menées pendant les 12 premiers mois de l'exercice biennal

A. Prévisions de dépenses révisées pour l'exercice biennal 2018-2019

18. Les prévisions révisées relatives à chacune des sources de financement, avec indication des principaux facteurs de variation et des ajustements apportés, par année, sont présentées dans les tableaux 3 et 4 et à l'annexe II.

Tableau 3
Prévisions de dépenses révisées pour l'exercice biennal 2018-2019

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Budget approuvé, 2018-2019</i>	<i>Ajustement des paramètres d'évaluation des coûts^a</i>	<i>Budget actualisé, 2018-2019</i>	<i>Mesures d'économie</i>	<i>Augmentation/ (diminution) proposée</i>	<i>Prévisions révisées, 2018-2019</i>
A. Fonds à des fins générales						
Postes	7,4	0,1	7,5	(0,6)	0,4	7,3
Autres objets de dépense	1,6	–	1,6	–	0,1	1,7
Total partiel	9,0	0,1	9,1	(0,6)	0,5	9,0

	Budget approuvé, 2018-2019	Ajustement des paramètres d'évaluation des coûts ^a	Budget actualisé, 2018-2019	Mesures d'économie	Augmentation/ (diminution) proposée	Prévisions révisées, 2018-2019
B. Fonds à des fins spéciales						
Programme contre la drogue	367,8	–	367,8	–	(51,5)	316,3
Programme contre le crime ^b	304,7	–	304,7	–	27,9	332,5
Total partiel	672,4	–	672,4	–	(23,6)	648,9
C. Fonds d'appui aux programmes						
Postes	39,5	1,0	40,5	(1,9)	(0,4)	38,2
Autres objets de dépense	10,4	–	10,4	–	3,4	13,8
Total partiel	49,9	1,0	50,9	(1,9)	3,0	52,0
D. Budget ordinaire^c	41,4	–	41,4	–	–	41,4
Total	772,8	1,1	773,9	(2,5)	(20,2)	751,3

^a Ajustements apportés au titre des fluctuations des taux de change et d'inflation, des coûts standard et des taux de vacance de postes comme suite à l'approbation de taux révisés par l'Assemblée générale, en décembre 2017.

^b Inclut le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

^c Inclut les ressources du budget ordinaire prévues aux chapitres 16 et 23 du budget-programme de 2018-2019.

Tableau 4
Prévisions de dépenses révisées par année : 2018 et 2019

(En millions de dollars des États-Unis)

	2018			2019		
	Budget approuvé	Prévisions révisées	Augmentation (diminution) (en %)	Budget approuvé	Prévisions révisées	Augmentation (diminution) (en %)
A. Fonds à des fins générales	5,6	5,6	0,0	3,4	3,4	0,0
B. Fonds à des fins spéciales						
Programme contre la drogue	206,2	144,8	(29,8)	161,5	171,6	6,2
Programme contre le crime	159,2	153,4	(3,6)	145,5	179,1	23,1
Total partiel	365,4	298,2	(18,4)	307,0	350,7	14,2
C. Fonds d'appui aux programmes	24,5	24,1	(1,7)	25,4	27,9	9,8
D. Budget ordinaire	20,9	20,9	–	20,5	20,5	–
Total	416,4	348,8	(16,2)	356,3	402,5	13,0

Fonds à des fins spéciales

19. Le montant prévu au titre de l'exécution des programmes est établi à 648,9 millions de dollars, soit 23,6 millions de dollars (3,5 %) de moins que ce qui était inscrit au budget initial (672,4 millions de dollars). Le montant prévu pour 2018 (298,2 millions de dollars) est inférieur de 18,4 % à celui inscrit au budget initial (365,4 millions de dollars), alors que le montant prévu pour 2019 (350,7 millions de dollars) est supérieur de 14,2 % à celui inscrit au budget initial (307,0 millions de dollars).

dollars). L'augmentation de 52,5 millions de dollars (17,6 %) du volume des activités prévue entre 2018 et 2019 fera l'objet d'un suivi tout au long de l'année.

20. La révision à la baisse des ressources prévues au titre de l'exécution des programmes pour l'exercice biennal s'explique essentiellement par une diminution du volume des activités en Amérique latine et dans les Caraïbes (219,2 millions de dollars prévus, contre 283,0 millions de dollars inscrits au budget initial), le démarrage du nouveau projet sur le développement alternatif ayant pris du retard en Colombie. Une fois les fonds reçus et le personnel essentiel du projet recruté, sa mise en œuvre s'est accélérée, à partir du deuxième semestre de 2018. Pour d'autres pays de la région Amérique latine et dans les Caraïbes – Bolivie (État plurinational de), Brésil et Mexique – des augmentations sont prévues au titre de l'exécution des programmes. En revanche, une baisse est prévue pour le Panama, où la mise en œuvre du projet de justice pénale est plus lente que prévu.

21. Pour l'Afrique et le Moyen-Orient, les prévisions restent globalement inchangées par rapport au budget initial 2018-2019. De fait, les réductions prévues pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (9,5 millions de dollars), le Nigéria (1,9 million de dollars) et l'Afrique de l'Est (3,4 millions de dollars) sont compensées par le développement prévu des programmes en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale (11,0 millions de dollars) et en Afrique australe (3,0 millions de dollars).

22. Les prévisions pour l'Asie du Sud, l'Asie de l'Est et le Pacifique, l'Asie occidentale et centrale et l'Europe sont les mêmes que dans le budget initial 2018-2019, quelques changements étant toutefois prévus pour certains pays et programmes régionaux.

23. Le financement des programmes mondiaux gérés du siège (Vienne) et mis en œuvre dans un nombre croissant de sites a nettement augmenté, les prévisions de dépenses s'établissant désormais à 220,9 millions de dollars, contre 178,7 millions dans le budget initial. On trouvera à l'annexe I des informations détaillées sur l'affectation des contributions volontaires à des fins spéciales, par région géographique et domaine d'activité.

Fonds d'appui aux programmes

24. Les prévisions de dépenses d'appui aux programmes ont augmenté de 52,0 millions de dollars, en raison de l'actualisation des coûts (1,0 million de dollars), d'économies (1,9 million de dollars) – expliquées au tableau 7 – et d'autres besoins (3,0 millions). Les économies, qui résultent de la vacance de certains postes et des délais de recrutement, permettront à l'ONUDC de financer l'augmentation des coûts centraux d'Umoja (1,0 million de dollars), des besoins immédiats dans les domaines des relations publiques et de l'appui à l'élaboration des politiques (0,2 million de dollars), et le rétablissement de la fonction de directeur adjoint (D-1) dans la Division des opérations. Le titulaire de ce poste assurera la gestion, la direction, la coordination et la liaison de l'ensemble des activités supplémentaires menées par la Division des opérations et mènera à bien toutes les adaptations du réseau de bureaux extérieurs de l'ONUDC nécessaires dans le cadre de la réforme (0,4 million de dollars). Sur le montant de 1,8 million de dollars prévu pour financer les moyens supplémentaires ponctuels nécessaires, l'ONUDC financera également 0,8 million de dollars au moyen d'économies. Quant au reste (1,0 million de dollars), il envisage de le prélever par anticipation sur les fonds d'appui aux programmes et, dans le même temps, il négocie avec les donateurs pour qu'ils lui permettent de le financer à l'aide des soldes non utilisés de leurs contributions et qu'ils versent à cette fin de nouvelles contributions. Par ailleurs, conformément à l'engagement pris auprès des États Membres, l'Office propose de revoir les modalités de financement du Service de la recherche et de l'analyse des tendances et de financer, en 2019, les activités de recherche à hauteur de 0,4 million de dollars à l'aide des fonds destinés à des fins générales plutôt que des fonds d'appui aux programmes. Ce mode de financement ne l'empêche pas de respecter le principe d'un budget équilibré, établi à 52,0 millions de dollars, tout en

aidant certains bureaux extérieurs dans leur effort de transition et de réforme tout au long de l'exercice biennal 2018-2019.

Tableau 5
Fonds d'appui aux programmes : prévisions de dépenses révisées, par principal domaine d'activité

(En millions de dollars des États-Unis)

	Budget approuvé, 2018-2019	Ajustement des paramètres d'évaluation des coûts	Mesures d'économie	Augmentation/ (diminution) proposée	Prévisions révisées, 2018-2019
A. Direction exécutive et administration	4,0	–	–	–	4,0
B. Programme de travail					
Lutte contre la criminalité transnationale organisée	1,7	0,1	(0,3)	0,2	1,7
Approche globale et équilibrée de la lutte contre le problème mondial de la drogue	0,3	–	–	–	0,3
Lutte contre la corruption	0,4	–	–	–	0,4
Prévention du terrorisme	0,1	–	–	0,1	0,2
Justice	0,5	–	–	–	0,5
Recherche, analyse des tendances et criminalistique	1,7	0,1	–	(0,4)	1,3
Appui à l'élaboration des politiques	5,1	0,1	(0,2)	0,2	5,2
Coopération technique et appui opérationnel (siège)	6,3	0,1	–	0,4	6,8
Coopération technique et appui opérationnel (bureaux extérieurs)	2,9	(0,1)	–	1,5	4,3
Total partiel, programme de travail	19,0	0,3	(0,5)	2,0	20,8
C. Appui aux programmes					
Division de la gestion	20,8	0,6	(1,2)	–	20,2
Autres services généraux ^a	6,1	0,1	(0,2)	1,0	7,0
Total partiel, appui aux programmes	26,9	0,7	(1,3)	1,0	27,2
Total	49,9	1,0	(1,9)	3,0	52,0

^a Inclut les ressources destinées à Umoja, à la mise en place des normes IPSAS, au Comité des commissaires aux comptes et au Bureau des services de contrôle interne du Secrétariat.

Fonds à des fins générales

25. Le montant prévu des fonds destinés à des fins générales a été maintenu à 9,0 millions de dollars pour l'exercice biennal 2018-2019. L'économie de 0,6 million de dollars compensera l'actualisation des coûts (0,1 million de dollars) et permettra à l'ONUDC de financer au moyen des fonds destinés à des fins générales des activités de recherche auparavant financées au moyen des fonds d'appui aux programmes, ainsi que des besoins supplémentaires de 0,1 million de dollars.

Tableau 6
Fonds à des fins générales : prévisions de dépenses révisées, par principal domaine d'activité

(En millions de dollars des États-Unis)

	Budget approuvé, 2018-2019	Ajustement des paramètres d'évaluation des coûts	Mesures d'économie	Augmentation/ (diminution) proposée	Prévisions révisées, 2018- 2019
A. Direction exécutive et administration	0,4	–	–	–	0,4
B. Programme de travail					
Lutte contre la criminalité transnationale organisée	0,5	–	–	–	0,5
Justice	0,5	–	–	–	0,5
Recherche, analyse des tendances et criminalistique	2,8	0,1	(0,1)	0,5	3,3
Appui à l'élaboration des politiques	1,6	–	(0,1)	–	1,5
Coopération technique et appui opérationnel (bureaux extérieurs)	3,3	–	(0,4)	–	2,9
Total partiel, programme de travail	8,6	0,1	(0,6)	0,5	8,6
Total	9,0	0,1	(0,6)	0,5	9,0

Incidences pour chaque Fonds

26. S'agissant du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, la Commission des stupéfiants est invitée à entériner les prévisions révisées concernant les fonds destinés à des fins spéciales, d'un montant total de 316,3 millions de dollars, soit 51,5 millions de dollars de moins que celui des prévisions qu'elle a entérinées dans sa résolution 61/1. Elle est également invitée à entériner les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes, d'un montant de 25,4 millions de dollars (en hausse de 0,5 million de dollars), et à approuver celles concernant les fonds destinés à des fins générales, d'un montant de 5,4 millions de dollars (en baisse de 1,0 million de dollars).

27. S'agissant du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale est invitée à entériner les prévisions révisées concernant les fonds destinés à des fins spéciales, d'un montant total de 332,5 millions de dollars, soit 27,9 millions de dollars de plus que celui des prévisions qu'elle a entérinées dans sa résolution 27/1. Elle est également invitée à entériner les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes, d'un montant de 26,5 millions de dollars (en hausse de 1,6 million de dollars), et à approuver celles concernant les fonds destinés à des fins générales, d'un montant de 3,6 millions de dollars (en hausse de 1,0 million de dollars).

B. Recouvrement intégral des coûts

28. Face à la diminution persistante des recettes au titre des fonds destinés à des fins générales et à la pression constante qui s'exerce sur le budget ordinaire et sur les dépenses d'appui aux programmes, l'ONUDC a commencé, au cours de l'exercice biennal 2014-2015, à lier ses activités d'assistance technique à un système de recouvrement intégral des coûts directs. Il a contrôlé la structure des coûts par rapport aux besoins du programme et établi de manière transparente le coût des activités de programme. Il a également amélioré ses directives et ses procédures relatives au recouvrement des coûts et à l'utilisation des sources de financement et les a adaptées à Umoja. En 2016-2017, l'Office a élaboré un outil d'alerte rapide sur le recouvrement intégral des coûts (le baromètre du recouvrement intégral des coûts),

qu'il a mis en service dans tous ses bureaux extérieurs au premier trimestre de 2018. Ce baromètre a été conçu comme un outil de gestion des risques permettant d'informer régulièrement la direction sur l'exécution des programmes, les perspectives de financement et la structure des coûts en place.

29. Grâce à ce nouvel outil et à Umoja, qui permet une visibilité accrue et améliore la ponctualité et l'exactitude de l'information, la direction de l'ONUDC a les moyens d'analyser la situation financière à partir d'éléments plus factuels et de trouver des solutions envisageables à moyen terme pour préserver l'intégrité du réseau de bureaux extérieurs.

C. Mesures d'économie

30. Un examen effectué en milieu d'exercice biennal a permis de déterminer qu'il était possible d'économiser, au siège et sur le terrain, un montant brut de 3,4 millions de dollars, en réalisant des gains d'efficacité à court et à long terme sans compromettre l'exécution des programmes.

Tableau 7
Mesures d'économie en 2018-2019

(En millions de dollars des États-Unis)

		<i>Montant de l'économie</i>
A. Siège		
Fonds à des fins générales	Recrutement différé	0,2
Fonds d'appui aux programmes	Recrutement différé	1,9
Total partiel		2,1
B. Bureaux extérieurs		
Fonds à des fins générales	Recrutement différé, amélioration de l'exécution des programmes	0,4
Coûts directs (recouvrement intégral des coûts)	Recrutement différé, reclassements, suppression de postes, etc.	0,9
Total partiel		1,3
Total		3,4

31. Les bureaux extérieurs de l'ONUDC ont continué à passer en revue de manière systématique la structure des coûts directs et les effectifs. Ainsi, certains ont mis en œuvre de nouvelles mesures d'économie et d'efficacité leur permettant d'économiser 0,9 million de dollars en tout. Les économies les plus importantes ont été faites par les bureaux de pays du Nigéria (0,6 million de dollars) et de l'Afghanistan (0,2 million de dollars) et par le Bureau régional pour l'Asie centrale (0,1 million de dollars).

D. Autres initiatives prises à l'échelle du Secrétariat

Réforme du mode de gestion de l'Organisation des Nations Unies

32. L'ONUDC appuie sans réserve la réforme du mode de gestion de l'ONU approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/266, intitulée « Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies », et dans sa résolution 72/303, intitulée « Progrès accomplis dans l'élaboration d'un dispositif d'application du principe de responsabilité pour le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ». Depuis la présentation de la stratégie opérationnelle des ressources humaines pour 2018-2021, laquelle s'articule autour des trois axes interdépendants que sont l'exécution des programmes, la gestion des aptitudes et la culture

institutionnelle, l'ONUSDC contribue activement à l'élaboration de la nouvelle stratégie de l'ONU pour les ressources humaines, que l'Assemblée générale examinera à sa soixante-treizième session.

33. L'ONUSDC est membre de l'équipe spéciale que le Contrôleur de l'ONU a constituée pour examiner le système de délégation de pouvoirs ainsi que le règlement financier et les règles de gestion financière en place, en vue de proposer un cadre permettant de faire mieux appliquer le principe de responsabilité. Le nouveau système de délégation de pouvoirs définira précisément les attributions et les responsabilités de celles et ceux à qui, à tous les niveaux, des pouvoirs doivent être délégués. Il prévoira des mécanismes de communication systématique de l'information, des mesures d'atténuation des risques et des mesures de sauvegarde, et déterminera les mesures à prendre en cas de mauvaise gestion ou d'abus d'autorité.

34. En ce qui concerne la réforme du budget, l'ONUSDC présentera aux États Membres son cadre stratégique pour 2020, qui prend en compte, dans son nouveau format, les objectifs de développement durable et la Charte des Nations Unies.

35. La mise en œuvre du dispositif de prestation de services centralisée aura aussi des incidences sur l'ONUSDC. Même si le Secrétaire général doit présenter un projet révisé de ce dispositif à l'Assemblée générale durant la première partie de la reprise de sa soixante-treizième session, il est fort probable que la gamme générale des services continuera d'inclure des fonctions qui ne dépendent pas d'un endroit en particulier et portent sur l'administration des ressources humaines (droits à prestations, traitements, comptes créditeurs, voyages et rapprochements bancaires). Les caractéristiques du modèle opérationnel et des mesures de transition et les modalités du service et de l'assistance aux clients et des accords de financement sont encore, pour une large part, en train d'être examinées et seront précisées au cours des mois à venir. Les bureaux extérieurs seront concernés, quant à eux, par les plateformes opérationnelles et les fonctions de soutien administratif communes aux équipes de pays qu'il est prévu de créer.

Umoja

36. Les principales activités de déploiement, en 2018-2019, se concentreront sur l'exécution du projet Umoja-Extension 2. La mise en service de ce volet essentiel aux activités de l'Office des Nations Unies à Vienne (ONUUV) et de l'ONUSDC devrait permettre de simplifier et de fusionner les procédés dans les domaines suivants : a) planification stratégique, élaboration du budget et gestion de la performance, notamment la gestion stratégique, la gestion de programmes et la gestion de projets ; b) mobilisation de fonds et gestion des relations avec les donateurs ; et c) gestion des partenaires d'exécution.

37. Il est prévu que la mise en service d'Umoja-Extension 2 soit échelonnée entre septembre 2018 et la mi-2019, échéance à laquelle toutes les fonctionnalités mentionnées ci-dessus devront être prêtes à l'emploi. Depuis la mise en service de septembre, la fonctionnalité de mobilisation de ressources et de gestion des relations avec les donateurs peut être utilisée.

38. L'ONUSDC se tient informé du calendrier de la mise en service d'Umoja-Extension 2 et de ses incidences sur la préparation des données, l'intégration et les besoins en formation. Un de ses objectifs essentiels est de prendre en compte les enseignements tirés des phases antérieures de la mise en service d'Umoja et d'atténuer le plus possible les perturbations qu'elles ont entraînées dans la transition ou les procédés. Des spécialistes travaillent, aux côtés de l'équipe d'Umoja, sur tous les aspects du projet Umoja-Extension 2 pour veiller à ce que les activités de conception, de mise à l'essai et de formation soient gérées efficacement dans toute l'organisation.

Normes comptables internationales pour le secteur public

39. Le Comité des commissaires aux comptes a émis une opinion sans réserve sur les états financiers de l'Office pour 2017, qui reflétaient selon lui fidèlement la situation financière et les résultats financiers de l'ONUDC, conformément aux normes IPSAS. Il a formulé un certain nombre de recommandations portant sur tous les domaines, notamment les normes IPSAS, la gestion des contributions, la comptabilité des actifs et du passif, la gestion de la trésorerie, les achats, la gestion des voyages, la gestion des programmes et les objectifs de développement durable.

40. La clôture intervenue à la mi-2018 a été le point de départ d'une comptabilité d'entreprise viable fondée sur les normes IPSAS. Dans la perspective ultime de présenter des résultats trimestriels conformes aux normes IPSAS à compter de 2021, l'ONUDC continue de prendre en compte les exigences financières liées à ces normes dans le déroulement de ses activités et les modes d'exécution de ses programmes, et à proposer des formations complémentaires sur les normes IPSAS dans Umoja.

Initiative de gestion des risques à l'échelle du Secrétariat

41. Inauguré en août 2014 par l'ONUSU et l'ONUDC, le dispositif de gestion des risques institutionnels a fini d'être mis en place, y compris dans le réseau des bureaux extérieurs. L'ONUDC concentre déjà son action sur deux domaines présentant des risques : celui de la réforme institutionnelle et d'Umoja et celui des contributions financières et du financement extrabudgétaire. En outre, après la mise en service du Dispositif de lutte contre la fraude et la corruption du Secrétariat de l'ONU, l'Office prévoit de procéder à une évaluation des risques de fraude et de corruption, qu'il intégrera à l'inventaire des risques institutionnels avec le plan d'intervention correspondant, début 2019.

Gestion axée sur les résultats

42. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'ONUDC a favorisé une culture du résultat, comme le demandait l'Assemblée générale dans sa résolution [71/243](#) sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. Actuellement, il soumet à un examen collégial sa méthode de gestion axée sur les résultats.

43. En outre, l'ONUDC a redoublé d'efforts pour intégrer les objectifs du Programme 2030 dans ses programmes nouveaux et en cours, par une série de mesures de renforcement des capacités, notamment par la formation de son personnel dans de nombreux lieux d'affectation. La prise en compte des objectifs de développement durable dans les interventions menées par l'ONUDC à l'échelle mondiale, régionale et nationale vise à encourager cette culture du résultat et permet de systématiser la planification, le suivi et la communication des résultats. L'ONUDC continue de promouvoir une culture de l'apprentissage permanent dans l'organisation. Il a publié la troisième édition d'un rapport annuel axé sur les résultats des programmes, qui aide à déterminer les nouvelles priorités à fixer et les lacunes à combler.

E. Solde des fonds

44. Le tableau 1 indique le solde des différents types de fonds dont les réserves non soumises à restriction, qui représentent le total des soldes des fonds destinés à des fins générales et des fonds d'appui aux programmes, s'élèvent à 8,2 millions de dollars. Il convient de noter que le montant des prestations payables au personnel après la cessation de service a été déduit du montant de ces réserves, conformément aux principes concernant l'application des normes IPSAS. Les politiques financières de l'ONU exigent de maintenir le montant des réserves à 15 % des dépenses annuelles qu'il est prévu d'imputer sur les fonds destinés à des fins générales et spéciales, et à 20 % de celles qu'il est prévu d'imputer sur les fonds d'appui aux programmes.

Considérant le montant annuel moyen des dépenses (324 millions de dollars) prévu pour cet exercice biennal, il aurait fallu que l'ONU DC dispose de réserves d'un montant de 58,4 millions de dollars pour respecter pleinement cette règle. Les réserves non soumises à restriction s'élevant à 8,2 millions de dollars, l'ONU DC n'atteint pas cet objectif, aussi ses réserves sont-elles surveillées de près. La situation financière du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale est récapitulée à l'annexe III.

V. Conclusions

45. Compte tenu des hypothèses retenues à la mi-2018 pour le volume des activités, l'ONU DC a revu ses prévisions en matière d'assistance technique de façon à donner une image plus réaliste de ses activités au milieu de l'exercice biennal. Le montant des dépenses à imputer sur les fonds destinés à des fins spéciales a été revu en conséquence et estimé à 648,9 millions de dollars. Le budget établi pour les dépenses d'appui aux programmes a été porté à 52,0 millions de dollars à titre provisoire, afin de financer les moyens supplémentaires nécessaires pour permettre à l'ONU DC et à son réseau de bureaux extérieurs de trouver leur place dans le système des Nations Unies pour le développement à l'issue de sa réforme. On a maintenu à 9,0 millions de dollars le montant des fonds destinés à des fins générales, en partant du principe que les recettes attendues seraient effectivement perçues.

46. Pour se protéger du risque financier associé à la gestion de son réseau de bureaux extérieurs, l'ONU DC a mis en service le baromètre du recouvrement intégral des coûts, un outil d'alerte rapide qui permet à la direction de prendre des décisions promptes et avisées sur les mesures à prendre pour préserver l'intégrité du réseau de bureaux extérieurs.

47. L'ONU DC participe aussi activement aux réformes menées à l'ONU et se prépare à mettre en service Umoja-Extension 2, qui devrait l'aider à planifier et à suivre les activités menées et les résultats obtenus et à en rendre compte.

48. L'ONU DC continue de solliciter le soutien des États Membres, qu'il invite à assurer un versement continu et prévisible de contributions à des fins générales.

49. Les textes des projets de résolution proposés figurent aux annexes IV et V.

Annexe I

Affectation des contributions volontaires à des fins spéciales au cours des exercices biennaux 2016-2017 et 2018-2019

1. Le tableau figurant plus bas présente, par thème, par région, par division de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et par fonds, le financement du programme de travail des exercices biennaux 2016-2017 et 2018-2019 assuré par des contributions volontaires à des fins spéciales, lesquelles ont augmenté de 198,4 millions de dollars (44,0 %), passant de 450,4 millions de dollars en 2016-2017 à 648,9 millions de dollars en 2018-2019. L'analyse ci-dessous est présentée par région, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ayant demandé que l'ONUDC suive attentivement l'évolution des besoins sur le plan géographique.

2. En Afrique et au Moyen-Orient, on prévoit une augmentation des ressources nécessaires de 15,1 millions de dollars (15,3 %) – de 98,8 millions de dollars en 2016-2017 à 114,0 millions de dollars en 2018-2019. Dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, l'ONUDC développe ses activités en mettant l'accent sur la lutte contre les trafics et la criminalité organisée, notamment sur les liens qui se nouent de plus en plus entre ces activités et celles des groupes terroristes. Il mène des projets régionaux complets qui visent à renforcer les contrôles aux frontières et les enquêtes fondées sur le renseignement dans toute la région, et également à démanteler des réseaux criminels impliqués dans le trafic de migrants en Afrique du Nord, notamment en Libye. En Afrique de l'Est, le programme régional sert de cadre à des initiatives pluriannuelles pérennes qui portent également sur la lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants. L'ONUDC s'est associé au programme visant à assurer une meilleure gestion des migrations. En ce qui concerne la réforme de la justice pénale et du système pénitentiaire, l'ONUDC a établi, fin 2017, un important partenariat pluriannuel axé sur la réforme du système pénitentiaire avec le Kenya, et en Somalie, il a progressé dans la construction du complexe pénitentiaire et judiciaire de Mogadiscio. La lutte contre la criminalité maritime dans la Corne de l'Afrique restera une des principales activités de l'Office. En Afrique de l'Ouest, l'ONUDC joue un rôle de plus en plus important dans le cadre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, les États Membres manifestant un intérêt et un engagement constants en faveur de la région. Il agit en étroite coordination avec le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et dans le cadre du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel. Une part importante de l'action menée dans la région continue de s'inscrire dans le cadre de la coopération établie entre l'Union européenne et l'ONUDC en vue de mettre en œuvre le Plan d'action régional de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest visant à lutter contre les problèmes de plus en plus graves du trafic de drogues, de la criminalité organisée et de la toxicomanie en Afrique de l'Ouest. Outre les travaux menés avec l'Union européenne au Nigéria, une nouvelle action au niveau du pays se prépare, en synergie avec le Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest. Le Projet de communication aéroportuaire, qui contribue à l'établissement d'une communication opérationnelle en temps réel entre les aéroports internationaux d'Afrique et ceux d'Amérique latine et des Caraïbes, a été étendu à l'Afrique du Nord et à l'Afrique australe, et il devrait s'étendre à l'Afrique de l'Est en 2018. En Afrique australe, l'ONUDC continue, dans le cadre de son programme régional, à aider les États Membres à lutter contre les phénomènes suivants : VIH/sida, violence sexiste, traite des personnes, corruption, criminalité liée aux espèces sauvages et blanchiment d'argent. Il a obtenu un financement pour développer les partenariats et étoffer les activités de son Bureau régional pour l'Afrique australe.

3. En Asie du Sud, en Asie de l'Est et dans le Pacifique, on prévoit une augmentation des ressources nécessaires de 8,0 millions de dollars (36,4 %) – de 21,9 millions de dollars pour 2016-2017 à 29,8 millions de dollars pour 2018-2019 –, essentiellement en raison du nombre important d'activités programmées et de la hausse des ressources mises à disposition par les donateurs. En Asie du

Sud-Est, les réformes juridiques et la lutte contre la drogue, la criminalité organisée et le terrorisme ont suscité un intérêt durable des partenaires de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). La coopération sous-régionale établie au titre du mémorandum d'accord relatif à la lutte contre la drogue dans le bassin du Mékong permet d'aider six pays à combattre la menace que représentent les drogues illicites. Les partenaires régionaux aident aussi l'ONUDC à renforcer la gestion des frontières face à la criminalité transnationale, grâce à un réseau croissant de bureaux frontaliers de liaison. La contribution des donateurs au programme de pays du Myanmar reste importante. En Indonésie, le nouveau programme pluriannuel, lancé en 2017, devrait donner un nouvel élan à l'action menée par l'ONUDC. En Asie du Sud, des activités de projet viennent de trouver un financement et un nouveau programme régional a fini d'être mis au point, ce qui permet à l'ONUDC de se faire mieux connaître et d'élargir ses perspectives. Le renforcement récent de la présence de l'Office au Bangladesh et le déménagement à Sri Lanka de l'équipe du Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime ouvrent également la voie à une coopération régionale accrue.

4. En Asie occidentale et centrale, la hausse prévue des ressources nécessaires de 4,2 millions de dollars (7,4 %) – de 57,3 millions de dollars pour 2016-2017 à 61,5 millions de dollars pour 2018-2019 – s'explique par une légère augmentation des ressources allouées aux programmes de pays en Afghanistan et par une augmentation des crédits prévus pour le Pakistan et le programme régional pour l'Asie centrale. L'action de l'Office s'inscrit dans le cadre d'une stratégie interrégionale de lutte contre la drogue centrée sur l'Afghanistan – l'approche concertée à l'échelle de l'ONUDC pour l'Europe et l'Asie occidentale et centrale – et des nouvelles initiatives destinées à parer au danger que représente l'augmentation de la production d'opiacés. L'ONUDC continuera de renforcer les capacités nationales et de favoriser la coopération régionale, en coordination avec l'initiative du Pacte de Paris et le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan. Les interventions concernant les moyens de subsistance alternatifs, le renforcement des capacités de détection et de répression et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme vont prendre de l'ampleur.

5. En Europe orientale et en Europe du Sud-Est, on prévoit une augmentation des ressources nécessaires, qui passeraient de 0,6 million de dollars pour 2016-2017 à 3,6 millions de dollars pour 2018-2019. Cette augmentation concerne, entre autres activités, la lutte contre le blanchiment d'argent, le contrôle des conteneurs, la lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants, et la prévention, le traitement et la prise en charge du VIH/sida. Le partenariat stratégique et les activités de programme de l'ONUDC en Europe orientale ont débuté en 2018. Le nouveau partenariat établi avec l'Union européenne donne à l'Office l'occasion d'intervenir de manière ciblée et stratégique dans de nouveaux domaines, dans le cadre du programme régional pour l'Europe du Sud-Est. Axé sur les objectifs généraux de la lutte contre la criminalité dans le monde, ce programme offre à la fois des conseils en matière de politiques et une assistance technique au service de la lutte contre le trafic d'héroïne en provenance d'Afghanistan, conformément à l'approche concertée à l'échelle de l'ONUDC pour l'Europe et l'Asie occidentale et centrale. Dans ce cadre, l'Office continue d'accompagner les pays de la région dans leur démarche de préadhésion à l'Union européenne.

6. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, l'augmentation prévue des ressources nécessaires de 111,3 millions de dollars (103,3 %) – de 107,8 millions de dollars en 2016-2017 à 219,2 millions de dollars en 2018-2019 – s'explique largement par le nouveau projet public de développement alternatif mis au point en Colombie pour limiter la production illicite de drogues dans le cadre de l'application de l'accord de paix conclu en 2016, pour un budget total de 315,0 millions de dollars jusqu'en 2020. Une fois les fonds reçus et le personnel essentiel du projet recruté, sa mise en œuvre s'est accélérée, à partir du deuxième semestre de 2018. Au Mexique, de nouveaux projets sur le trafic de migrants, la lutte contre la corruption, la lutte

contre la violence sexiste et la réforme du système pénitentiaire contribuent à étoffer la gamme des activités menées et à développer la coopération entre le Bureau de la liaison et des partenariats de l'ONUDC et le gouvernement hôte au niveau fédéral et au niveau des États. Le Bureau de pays de l'Office au Pérou continue de contribuer aux travaux spécialisés de surveillance des cultures illicites tout en essayant de mettre en place une surveillance plus complète dans ce domaine. Il développe son activité dans de nouveaux domaines, en particulier la lutte contre la violence sexiste, contre la criminalité liée aux forêts et contre la corruption, notamment dans le cadre du mémorandum d'accord conclu en septembre 2017 entre l'Équateur et l'ONUDC sur la lutte nationale contre la corruption. Le renforcement du partenariat avec le Gouvernement de l'État plurinational de Bolivie est prometteur, non seulement pour la mise en œuvre du programme de pays de l'ONUDC pour la période 2016-2020, qui porte sur les thèmes de la lutte contre la culture de la coca et du développement global, de la santé et du contrôle des drogues, de la prévention et de la répression de la criminalité, notamment organisée, de la prévention et de la répression de la corruption, et de la réforme de la justice pénale, mais également parce que ce partenariat s'est développé dans de nouveaux domaines, tels que la lutte contre la traite des personnes, le contrôle aux frontières et la lutte contre les atteintes à l'environnement. Le Bureau régional de l'ONUDC pour l'Amérique centrale et les Caraïbes continue d'appuyer la mise en place d'un système accusatoire au Panama et de renforcer sa coopération avec ce pays dans le cadre de projets axés sur la lutte contre la traite des personnes, le contrôle des armes à feu et la lutte contre la criminalité organisée, et de projets sur les statistiques. En El Salvador, les initiatives portent sur la lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants et sur le renforcement des capacités face à la criminalité organisée, et l'ONUDC continue de prêter son concours dans la lutte contre la cybercriminalité et la corruption. Dans les Caraïbes, l'ONUDC continue de fournir une assistance technique dans des domaines d'intervention essentiels, notamment le contrôle aux frontières. Au Brésil, malgré des difficultés liées à la diminution de ses ressources financières et à d'autres facteurs exogènes, le Bureau de la liaison et des partenariats a maintenu des activités de prévention de la délinquance juvénile, de lutte contre la traite des personnes et de lutte contre le trafic de migrants. L'ONUDC compte lancer, fin 2018, un nouveau projet financé par des fonds publics portant sur la prévention, le traitement et la prise en charge de l'infection à VIH et de la toxicomanie. Des progrès ont été faits dans les consultations organisées pour examiner les possibilités de création de partenariats avec l'Argentine, le Chili et l'Uruguay dans les domaines de la justice, de la sécurité, de la prévention de la criminalité et de la lutte contre la criminalité organisée, y compris contre la traite des personnes. Des fonds supplémentaires sont nécessaires pour financer le fonctionnement du Bureau de la liaison et des partenariats ainsi que les travaux nationaux et régionaux qu'il mène.

7. Au niveau mondial, on prévoit une augmentation des ressources nécessaires de 56,8 millions de dollars (34,6 %) – de 164,0 millions de dollars en 2016-2017 à 220,9 millions de dollars en 2018-2019. L'Office continue de développer ses programmes mondiaux dans plusieurs domaines et d'intensifier les activités de terrain connexes en fonction des besoins des États Membres. Il a continué d'intégrer la programmation de l'ensemble de ses activités opérationnelles et de renforcer ses politiques et orientations internes en matière de coopération et de coordination au titre des programmes. Parmi les programmes mondiaux dont l'évolution contribue à cette expansion on peut citer : le programme de renforcement du régime juridique contre le terrorisme, la mise en œuvre de la Déclaration de Doha sur l'intégration de la prévention de la criminalité et de la justice pénale dans le programme d'action plus large de l'Organisation des Nations Unies visant à faire face aux problèmes sociaux et économiques et à promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et la participation du public, le Programme mondial de contrôle des conteneurs de l'ONUDC et de l'Organisation mondiale des douanes, le Programme mondial de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, lequel se développe surtout en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique centrale, le Programme mondial contre le blanchiment d'argent, le produit du crime et le financement du

terrorisme, le Programme mondial contre la corruption, l'Action mondiale pour prévenir et combattre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants, les programmes mondiaux de prévention et de traitement du VIH/sida et de la toxicomanie, le programme de renforcement de la coopération en matière d'enquêtes criminelles et de justice pénale sur l'itinéraire emprunté par la cocaïne en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Afrique de l'Ouest (CRIMJUST), et le programme relatif aux difficultés du système pénitentiaire. Le Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime, qui portait sur l'océan Indien et l'océan Atlantique, a été étendu à la zone de l'océan Pacifique, et les besoins ont été évalués pour la zone des Caraïbes.

Tableau

Programme de travail financé par des contributions volontaires à des fins spéciales au cours des exercices biennaux 2016-2017 et 2018-2019

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues</i>			<i>Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale</i>			<i>Fonds de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, total</i>		
	<i>2016-2017 (montant effectif)</i>	<i>2018-2019 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en %)</i>	<i>2016-2017 (montant effectif)</i>	<i>2018-2019 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en %)</i>	<i>2016-2017 (montant effectif)</i>	<i>2018-2019 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en %)</i>
A. Par thème									
Organes directeurs	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Direction exécutive et administration	989,4	2 121,8	114,5	–	–	–	989,4	2 121,8	114,5
Programme de travail :									
Lutte contre le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée	64 013,7	79 082,3	23,5	86 713,0	141 397,9	63,1	150 726,7	220 480,2	46,3
Approche globale et équilibrée de la lutte contre le problème mondial de la drogue	121 127,3	201 677,0	66,5	228,2	28,2	-87,6	121 355,5	201 705,2	66,2
Lutte contre la corruption	–	–	–	32 173,6	43 510,6	35,2	32 173,6	43 510,6	35,2
Prévention du terrorisme	–	–	–	21 759,0	27 175,2	24,9	21 759,0	27 175,2	24,9
Justice	2 069,9	–	(100,0)	61 397,1	78 163,2	27,3	63 467,0	78 163,2	23,2
Recherche, analyse des tendances et criminalistique ^a	16 683,5	21 985,2	31,8	26 396,2	31 303,9	18,6	43 079,7	53 289,1	23,7
Appui à l'élaboration des politiques	1 173,4	1 278,8	9,0	1 997,6	3 670,1	83,7	3 171,0	4 949,0	56,1
Coopération technique et appui opérationnel	4 063,2	4 915,5	21,0	1 215,3	2 185,1	79,8	5 278,4	7 100,6	34,5
Prestation de services de secrétariat et d'appui fonctionnel aux organes intergouvernementaux de l'ONU, à l'Organe international de contrôle des stupéfiants et au Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	2 349,0	3 375,7	43,7	–	–	–	2 349,0	3 375,7	43,7

	Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues			Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale			Fonds de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, total		
	2016-2017 (montant effectif)	2018-2019 (budget révisé)	Variation (en %)	2016-2017 (montant effectif)	2018-2019 (budget révisé)	Variation (en %)	2016-2017 (montant effectif)	2018-2019 (budget révisé)	Variation (en %)
Appui aux programmes	1 478,6	1 884,2	27,4	4 613,1	5 100,0	10,6	6 091,7	6 984,2	14,7
Total	213 948,0	316 320,6	47,8	236 493,1	332 534,1	40,6	450 441,1	648 854,7	44,0
B. Par région									
Afrique et Moyen-Orient	25 917,2	38 379,9	48,1	72 904,2	75 590,7	3,7	98 821,4	113 970,7	15,3
Asie du Sud et de l'Est et Pacifique	9 787,7	9 685,0	(1,0)	12 063,5	20 126,8	66,8	21 851,3	29 811,8	36,4
Asie occidentale et centrale	45 798,5	42 216,7	(7,8)	11 445,3	19 258,4	68,3	57 243,8	61 475,2	7,4
Europe orientale et du Sud-Est	571,6	952,5	66,6	98,8	2 633,6	2 566,5	670,3	3 586,1	435,0
Amérique latine et Caraïbes	81 892,8	168 231,0	105,4	25 927,3	50 928,4	96,4	107 820,1	219 159,4	103,3
Monde ^a	49 980,1	56 855,4	13,8	114 054,0	163 996,2	43,8	164 034,1	220 851,6	34,6
Total	213 948,0	316 320,6	47,8	236 493,1	332 534,1	40,6	450 441,1	648 854,7	44,0
C. Par division									
Bureau du Directeur exécutif	989,4	2 121,8	114,5	–	–	–	989,4	2 121,8	114,5
Division des opérations ^b	181 885,7	278 081,0	52,9	145 451,1	220 541,9	51,6	327 336,7	498 622,9	52,3
Division des traités	23 428,5	26 504,3	13,1	61 613,3	78 693,9	27,7	85 041,8	105 198,2	23,7
Division de l'analyse des politiques et des relations publiques	6 167,1	7 729,3	25,3	3 516,8	6 622,7	88,3	9 683,9	14 352,0	48,2
Division de la gestion	1 477,3	1 884,2	27,5	4 624,8	5 100,0	10,3	6 102,1	6 984,2	14,5
Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice	–	–	–	21 287,2	21 575,6	1,4	21 287,2	21 575,6	1,4
Total	213 948,0	316 320,6	47,8	236 493,1	332 534,1	40,6	450 441,1	648 854,7	44,0

^a Inclut le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

^b Inclut les fonds d'appui aux programmes versés aux partenaires d'exécution.

Annexe II

Prévisions de ressources révisées pour l'exercice
biennal 2018-2019

Prévisions de ressources révisées pour l'exercice biennal 2018-2019

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2018-2019</i>
A. Fonds à des fins générales			
Postes	4 158,2	3 191,4	7 349,6
Autres objets de dépense	1 400,8	263,3	1 664,1
Total partiel	5 559,0	3 454,7	9 013,7
B. Fonds à des fins spéciales			
Programme contre la drogue	144 763,6	171 557,0	316 320,6
Programme contre le crime	153 409,5	179 124,6	332 534,1
Total partiel	298 173,1	350 681,6	648 854,7
C. Fonds d'appui aux programmes			
Postes	17 397,7	20 789,9	38 187,6
Autres objets de dépense	6 702,8	7 061,6	13 764,4
Total partiel	24 100,4	27 851,5	51 952,0
D. Budget ordinaire	20 930,2	20 506,7	41 436,9
Total	348 762,7	402 494,6	751 257,3

Annexe III

Situation financière

A. Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues

Programme contre la drogue : état récapitulatif du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, exercices biennaux 2016-2017 et 2018-2019

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2016-2017 (montant effectif)			2018-2019 (budget révisé)			Total	
	Fonds à des fins générales	Fonds à des fins spéciales	Fonds d'appui aux programmes	Total	Fonds à des fins générales	Fonds à des fins spéciales		Fonds d'appui aux programmes
I. Financement								
A. Solde au début de l'exercice biennal	2 047,4	191 881,9	3 147,1	19 7076,4	1 184,8	279 336,9	6 882,3	287 403,9
Total partiel A	2 047,4	191 881,9	3 147,1	19 7076,4	1 184,8	279 336,9	6 882,3	287 403,9
B. Recettes								
États Membres	4 354,5	296 561,7	–	300 916,2	4 444,3	259 928,7	–	264 372,9
Organisations internationales et autres organisations intergouvernementales et autres entités		2 5262,2	–	25 262,2	–	8 444,5	–	8 444,5
Fonds d'affectation spéciale multidonateurs	–	25,8	–	25,8	–	–	–	–
Organismes des Nations Unies	–	4 854,0	–	4 854,0	–	13 372,2	–	13 372,2
Dons privés	–	4 896,1	–	4 896,1	–	461,7	–	461,7
Autres recettes	384,9	4 338,8	56,2	4 779,8	–	–	–	–
Total partiel, recettes	4 739,3	335 938,6	56,2	340 734,1	4 444,3	282 207,0	–	286 651,3
Montants versés à l'ONUDC au titre de l'appui aux programmes		(23 551,0)	23 551,0	–		(23 393,7)	23 393,7	–
Montants versés aux partenaires d'exécution au titre de l'appui aux programmes		442,3	(442,3)	–		207,9	(207,9)	–
Total partiel B	4 739,3	312 829,8	23 164,9	340 734,1	4 444,3	259 021,2	23 185,8	286 651,3
Total I (A+B)	6 786,7	504 711,7	26 312,0	537 810,5	5 629,0	538 358,1	30 068,1	574 055,2
II. C. Dépenses								
Direction exécutive et administration	365,4	989,4	1 413,0	2 767,8	403,6	2 121,8	2 596,0	5 121,4
Programme de travail :								–
Lutte contre la criminalité transnationale organisée	–	64 013,7	280,1	64 293,8	–	79 082,3	222,9	79 305,3

	2016-2017 (montant effectif)			2018-2019 (budget révisé)			Total	
	Fonds à des fins générales	Fonds à des fins spéciales	Fonds d'appui aux programmes	Total	Fonds à des fins générales	Fonds à des fins spéciales		Fonds d'appui aux programmes
Approche globale et équilibrée de la lutte contre le problème mondial de la drogue	–	121 127,3	276,8	121 404,1	–	201 677,0	327,6	202 004,6
Lutte contre la corruption	–	–	129,8	129,8	–	–	–	–
Prévention du terrorisme	–	–	–	–	–	–	68,5	68,5
Justice	–	2 069,9	–	2 069,9	–	–	–	–
Recherche, analyse des tendances et criminalistique	3 162,3	16 683,5	414,4	20 260,2	2 967,6	21 985,2	943,4	25 896,3
Appui à l'élaboration des politiques	1 255,3	1 173,4	1 781,3	4 209,9	1 450,9	1 278,8	2 849,5	5 579,3
Coopération technique et appui opérationnel	1 155,3	4 063,2	5 473,2	10 691,6	581,1	4 915,5	5 135,9	10 632,5
Prestation de services de secrétariat et d'appui fonctionnel aux organes intergouvernementaux de l'ONU, à l'Organe international de contrôle des stupéfiants et au Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	–	2 349,0	–	2 349,0	–	3 375,7	–	3 375,7
Appui aux programmes	33,6	1 478,6	8 413,0	9 925,2	–	1 884,2	13 282,4	15 166,6
Total II (A+B+C)	5 971,9	213 948,0	18 181,5	238 101,4	5 403,2	316 320,6	25 426,3	347 150,1
III. Autres ajustements^a	(369,9)	11 426,9	1 248,2	12 305,2	–	–	–	–
Total III	(369,9)	11 426,9	1 248,2	12 305,2	–	–	–	–
Solde à la fin de l'exercice biennal (I-II+III)	1 184,8	279 336,9	6 882,3	312 014,4	225,8	222 037,5	4 641,8	226 905,1

^a Après ajustements opérés au titre des gains et pertes actuariels liés à la cessation de service, y compris l'ajustement opéré aux fins du rapprochement avec les normes IPSAS.

B. Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Programme contre le crime : état récapitulatif du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale^a, exercices biennaux 2016-2017 et 2018-2019

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2016-2017 (montant effectif)			2018-2019 (budget révisé)				
	Fonds à des fins générales	Fonds à des fins spéciales	Fonds d'appui aux programmes	Total	Fonds à des fins générales	Fonds à des fins spéciales	Fonds d'appui aux programmes	Total
I. Financement								
A. Solde au début de l'exercice biennal	10,9	255 849,1	68,0	255 928,0	1 634,0	307 346,2	(516,4)	308 463,8
Total partiel A	10,9	255 849,1	68,0	255 928,0	1 634,0	307 346,2	(516,4)	308 463,8
B. Recettes								
États Membres	3 446,7	246 578,8	–	250 025,5	3 591,6	254 298,8	–	257 890,4
Organisations internationales et autres organisations intergouvernementales et autres entités	–	54 852,0	–	54 852,0	–	75 534,6	–	75 534,6
Fonds d'affectation spéciale multidonateurs	–	10 186,4	–	10 186,4	–	2 608,9	–	2 608,9
Organismes des Nations Unies	–	1 067,3	–	1 067,3	–	13 452,6	–	13 452,6
Dons privés	–	72,4	–	72,4	–	1 264,6	–	1 264,6
Autres recettes	14,0	12 167,7	68,9	12 250,7	–	–	–	–
Total partiel, recettes	3 460,7	324 924,7	68,9	328 454,3	3 591,6	347 159,5	–	350 751,1
Montants versés à l'ONUDC au titre de l'appui aux programmes	–	(23 772,0)	23 772,0	–	–	(29 093,7)	29 093,7	–
Montants versés aux partenaires d'exécution au titre de l'appui aux programmes	–	775,7	(775,7)	–	–	269,8	(269,8)	–
Total partiel B	3 460,7	301 928,5	23 065,2	328 454,3	3 591,6	318 335,6	28 823,9	350 751,1
Total I (A+B)	3 471,6	557 777,6	23 065,2	584 382,3	5 225,6	625 681,8	28 307,5	659 214,9
II. C. Dépenses								
Direction exécutive et administration	–	–	1 707,2	1 707,2	–	–	1 377,8	1 377,8
<i>Programme de travail :</i>								
Lutte contre la criminalité transnationale organisée	448,1	86 713,0	405,6	87 566,7	474,4	141 397,9	1 463,2	143 335,5
Approche globale et équilibrée de la lutte contre le problème mondial de la drogue	–	228,2	–	228,2	–	28,2	–	28,2
Lutte contre la corruption	–	32 173,6	351,1	32 524,6	–	43 510,6	411,7	43 922,3
Prévention du terrorisme	–	21 759,0	88,3	21 847,3	–	27 175,2	169,4	27 344,6
Justice	610,6	61 397,1	–	62 007,7	490,6	78 163,2	533,9	79 187,7
Recherche, analyse des tendances et criminalistique	390,6	26 396,2	505,8	27 292,5	327,7	31 303,9	401,9	32 033,5
Appui à l'élaboration des politiques	–	1 997,6	2 199,9	4 197,5	–	3 670,1	2 348,4	6 018,5

	2016-2017 (montant effectif)			2018-2019 (budget révisé)				
	Fonds à des fins générales	Fonds à des fins spéciales	Fonds d'appui aux programmes	Total	Fonds à des fins générales	Fonds à des fins spéciales	Fonds d'appui aux programmes	Total
Coopération technique et appui opérationnel	557,4	1 215,3	6 422,2	8 194,9	2 317,7	2 185,1	5 923,8	10 426,6
Appui aux programmes	1,5	4 613,1	10 699,1	15 313,7	–	5 100,0	13 895,6	18 995,6
Total II (A+B+C)	2 008,1	236 493,1	22 379,2	260 880,4	3 610,5	332 534,1	26 525,7	362 670,3
III. Autres ajustements des soldes^b	(170,5)	13 938,3	1 270,3	15 038,1	–	–	–	–
Total III	(170,5)	13 938,3	1 270,3	15 038,1	–	–	–	–
Solde à la fin de l'exercice biennal (I-II+III)	1 634,0	307 346,2	(516,4)	308 463,8	1 615,2	293 147,6	1 781,9	296 544,7

^a Inclut le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

^b Après ajustements opérés au titre des gains et pertes actuariels liés à la cessation de service, y compris l'ajustement opéré aux fins du rapprochement avec les normes IPSAS.

Annexe IV

Projet de résolution relatif au Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues soumis à la Commission des stupéfiants pour adoption

Exécution du budget du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues pour l'exercice biennal 2018-2019

La Commission des stupéfiants,

Exerçant les fonctions administratives et financières que l'Assemblée générale lui a confiées au paragraphe 2 de la section XVI de sa résolution 46/185 C du 20 décembre 1991,

Ayant examiné le rapport du Directeur exécutif sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2018-2019¹,

Rappelant sa résolution 61/1 du 14 mars 2018,

1. *Note* que le rapport du Directeur exécutif sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2018-2019¹ contient des informations sur les ajustements à apporter au budget consolidé ;

2. *Note également* la confiance toujours aussi forte des donateurs dans l'exécution des programmes de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;

3. *Note en outre* la participation de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime aux réformes menées à l'Organisation des Nations Unies ;

4. *Prend note* des mesures d'économie appliquées par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour maintenir les dépenses à des fins générales à 5 403 200 dollars des États-Unis et les dépenses d'appui aux programmes à 25 426 300 dollars ;

5. *Entérine*, en ce qui concerne les fonds à des fins spéciales, les prévisions révisées ci-dessous :

Ressources prévues pour le Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues

	Ressources (en milliers de dollars des États-Unis)		Postes	
	Budget approuvé, 2018-2019	Budget révisé, 2018-2019	Budget approuvé, 2018-2019	Budget révisé, 2018-2019
Fonds à des fins générales				
Postes	5 565,6	4 359,3	16	16
Autres objets de dépense	885,6	1 043,9		
Total partiel	6 451,2	5 403,2	16	16
Fonds à des fins spéciales	367 777,4	316 320,6	135	135
Total partiel	367 777,4	316 320,6	135	135

¹ E/CN.7/2018/14-E/CN.15/2018/16.

	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>Budget approuvé,</i> <i>2018-2019</i>	<i>Budget révisé,</i> <i>2018-2019</i>	<i>Budget approuvé,</i> <i>2018-2019</i>	<i>Budget révisé,</i> <i>2018-2019</i>
Fonds d'appui aux programmes				
Postes	20 437,3	19 572,7	67	67
Autres objets de dépense	4 470,0	5 853,6		
Total partiel	24 907,3	25 426,3	67	67
Total	399 135,9	347 150,1	218	218

6. *Note* que les prévisions ci-dessus ont été établies sous réserve de la disponibilité des fonds.

Annexe V

Projet de résolution relatif au Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale soumis à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale pour adoption

Exécution du budget du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale pour l'exercice biennal 2018-2019

La Commission pour la prévention du crime et la justice pénale,

Exerçant les fonctions administratives et financières que l'Assemblée générale lui a confiées dans sa résolution 61/252 du 22 décembre 2006,

Ayant examiné le rapport du Directeur exécutif sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2018-2019¹,

Rappelant sa résolution 27/1 du 16 mai 2018,

1. *Note* que le rapport du Directeur exécutif sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2018-2019¹ contient des informations sur les ajustements à apporter au budget consolidé ;

2. *Note également* la confiance toujours aussi forte des donateurs dans l'exécution des programmes de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;

3. *Note en outre* la participation de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime aux réformes menées à l'Organisation des Nations Unies ;

4. *Prend note* des mesures d'économie appliquées par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour maintenir les dépenses à des fins générales à 3 610 500 dollars des États-Unis et les dépenses d'appui aux programmes à 26 525 700 dollars ;

5. *Entérine*, en ce qui concerne les fonds à des fins spéciales, les prévisions révisées ci-dessous :

Ressources prévues pour le Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

	Ressources (en milliers de dollars des États-Unis)		Postes	
	Budget approuvé, 2018-2019	Budget révisé, 2018-2019	Budget approuvé, 2018-2019	Budget révisé, 2018-2019
Fonds à des fins générales				
Postes	1 886,0	2 990,2	6	6
Autres objets de dépense	701,4	620,3		
Total partiel	2 587,3	3 610,5	6	6
Fonds à des fins spéciales	304 661,1	332 534,1	238	238
Total partiel	304 661,1	332 534,1	238	238

¹ E/CN.7/2018/14-E/CN.15/2018/16.

	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>Budget approuvé,</i> <i>2018-2019</i>	<i>Budget révisé,</i> <i>2018-2019</i>	<i>Budget approuvé,</i> <i>2018-2019</i>	<i>Budget révisé,</i> <i>2018-2019</i>
Fonds d'appui aux programmes				
Postes	19 034,3	18 614,9	63	63
Autres objets de dépense	5 938,5	7 910,8		
Total partiel	24 972,8	26 525,7	63	63
Total	332 221,2	362 670,3	307	307

6. *Note* que les prévisions ci-dessus ont été établies sous réserve de la disponibilité des fonds.